



**Présentation de fiche d'enregistrement des associations de diaspora dans
en France
(à titre indicatif, sous réserve d'actualisation par
l'administration française)**

Pièces présentes dans un "récépissé de déclaration d'association":

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive contenant:

- Date
- Participants
- Présidence

Délibérations :

- Présentation, discussions et adoption des statuts
- Election des membres du conseil d'administration
- Election du bureau
- Détermination du montant des cotisations
- Divers
- Date et signatures
- Document joint des statuts signés

La déclaration de l'association donne lieu à la délivrance d'un "Récépissé de déclaration de création d'association"

NB : Cette fiche est le résultat de la collecte des données par le Pr. Ram Christophe SAWADOGO pour le compte de l'étude sur la Diaspora burkinabè au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en France et en Italie» financé par le Fonds de l'OIM pour le Développement (2015)